



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 JUIN 2025

Approuvé lors de la séance du 29 septembre 2025

Date de convocation : 25/06/2025 Quorum : 9 / 11

Date de publication : 04/07/2025 Nombre de suffrages exprimés : 10

Présents :

M. BOUDY Jacques, Mme BOULY Julie, Mme BOUVIER Stéphanie, M. BRUNO François, Mme DESPAX Virginie, M. GONTHIER Germain, M. KRAMER Benjamin, M. LABARBE Pascal, M. SIMON William.

Absent : M. NUZILLAT Nicolas

Pouvoirs : Mme BIENFAIT Isabelle à Mme BOUVIER Stéphanie.

La séance est ouverte à 19H20

- Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 14/04/2025 : à l'unanimité

- Élection du secrétaire de séance : M. Germain GONTHIER

- Recrutement d'un nouvel agent technique communal en cours :

Benjamin, notre agent technique communal nous a fait part de sa volonté de ne pas renouveler son contrat. Il quittera ses fonctions début octobre.

Une procédure de recrutement a été enclenchée, et 10 candidatures ont été reçues en Mairie.

L'une d'entre elle a retenu l'attention des élus, et après plusieurs entretiens, leur choix s'est fixé sur un agent de la fonction publique territoriale d'un autre département : sa mutation est en cours.

- Déclaration Préalable de travaux pour implantation d'une centrale photovoltaïque au sol dans l'ancienne carrière :

Le projet de centrale photovoltaïque au sol dans l'ancienne carrière suit son cours. La déclaration préalable de travaux a été reçue en Mairie le 21 juin.

Le dossier sera instruit par la DDT dans un délai d'1 mois.

- Convention de partenariat Mairie / épicerie sociale de Tournus :

Lors d'une réunion de la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne, il a été décidé de travailler une convention de partenariat annuelle pour ainsi sceller un accord de principe d'accueil des bénéficiaires de chaque commune en échange d'une prise en charge financière.

L'épicerie sociale s'engage ainsi à faire un point d'étape trimestriel, à la demande, sur le montant du reste à charge communal, ne prenant pas en compte la demande de subvention liée à la facturation en fin d'année.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal ont décidé, par 7 voix contre et 3 abstentions, de ne pas signer cette convention, et de privilégier l'aide ponctuelle en contact direct avec les services sociaux locaux.

- Devenir de la statue d'ange, concession reprise par la Mairie :

Suite à la reprise de la concession à droite en entrant dans le cimetière, le monument a été démonté en prévision du creusement pour transfert à l'ossuaire. La statue d'ange est actuellement dans l'atelier communal.

Après discussion, l'assemblée a décidé de garder cette statue et de la nettoyer. Son futur emplacement est en cours de réflexion.

- Photo des habitants de Jugy :

Au cours de l'année 2000, une photo des habitants de Jugy a été réalisée. Elle est actuellement dans la bibliothèque.

25 ans après, le Maire propose de renouveler cette prise de vue le dimanche 21 septembre prochain, à l'issue de laquelle un apéritif déjeunatoire sera organisé.

Les Jugerats seront conviés prochainement à répondre à cette invitation.

- Journée du Patrimoine 20 et 21 septembre 2025 :

La Communauté de Communes a sollicité les Mairies pour promouvoir les animations qui pourraient être proposées au sein de chaque village.

Les membres de l'assemblée, après consultation, n'ont eu connaissance d'aucune initiative privée, ni associative pour le moment.

QUESTIONS DIVERSES : Néant

INFOS DIVERSES :

- Procédure d'expulsion parcelle B 507, maison au 365 route St Germain :

La Mairie a reçu l'ordonnance de l'expropriation au profit de la Commune : la procédure suit son cours.

- Curage de la lagune :

Cette année, les lagunes de Curtil sous Burnand et Jugy seront curées et les boues seront épandues. Les plans d'épandage ont été établis et déposés par VEOLIA Agriculture auprès de la DDT. Une consultation d'entreprises pour la réalisation de la prestation d'épandage a été lancée en juin pour des épandages fin août/début septembre.

Les berges de la lagune de Jugy seront reprises en enrochements à cette occasion afin de colmater les passages de ragondins qui abîment le sol.

Séance levée à 20h55.

Liste des délibérations :

D2025-18 CONVENTION DE PARTENARIAT MAIRIE / EPICERIE SOCIALE DE TOURNUS REFUS